

CONTRAT-TYPE POUR L'OCCUPATION D'ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Entre l'entreprise

ayant son siège social à

représentée par M./Mme

ci-après dénommé employeur;

et M./Mme
(nom et prénom)

né(e) le

domicilié(e) à

ci-après dénommé travailleur;

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT:

Art. 1. - Le contrat prend effet le et prend fin le

Art.2. - Les prestations du travailleur consistent en

Art. 3. - Lieu de travail

Art. 4. - Les prestations du travailleur seront de heures par jour et de heures par semaine.

Art. 5. - La rémunération du travailleur est fixée à EUR bruts par heure/par mois (biffer la mention inutile).

Art. 6. - Le paiement de la rémunération est effectuée par semaine / quinzaine / mois. (biffer les mentions inutiles)

Art. 7. - L'employeur s'engage à loger le travailleur à
(article facultatif).

Le présent contrat est établi en trois exemplaires, dont le premier est destiné à l'employeur, le deuxième au travailleur et le troisième à être transmis dans un délai de 7 jours suivant le début de l'exécution du contrat à l'Inspection du Travail et des Mines.

Fait à, le

Signature du travailleur et, s'il est mineur, de son représentant légal

Signature de l'employeur